

Sont concernés : Les enfants qui entrent en 1ere année de maternelle, les nouveaux habitants et les enfants (pour tous les niveaux scolaires) ayant obtenu une dérogation de secteur

Pièces à fournir :

- le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile récent, une enveloppe petit format libellée à l'adresse de la famille
- le certificat de radiation délivré par le (la) directeur (trice) de la dernière école fréquentée si l'enfant était déjà scolarisé
- le jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents
- une dérogation de secteur scolaire : si l'inscription de l'enfant est demandée dans une autre école que celle rattachée à la commune du domicile familial (**voir modalités ci-dessous***)

Les situations particulières feront l'objet d'un examen au cas par cas.

Vous habitez à :	Lieux d'inscription	Ecole de rattachement	Dates et horaires des inscriptions	Admissions auprès des directeurs
Gevrey-Chambertin	Mairie de Gevrey-Chambertin 2 rue Souvert Tél. 03.80.34.30.35	Maternelle et élémentaire Roupnel rue Jacques Bazin à Gevrey-Chambertin	Retrait des dossiers : à partir du 10 avril Dépôt des dossiers : du 18 avril au 12 mai	<u>Lieu : école maternelle :</u> Sur rendez-vous les 22.24.29 mai les matins et 1^{er} juin après-midi <u>Lieu : école élémentaire :</u> Mardi 20 juin à 16h30
Quemigny-Poisot, Chamboeuf, Urcy, Ternant, Clémencey, Semezanges	Mairie de Chamboeuf 30, grande rue Tél. 03.80.51.88.38	Regroupement scolaire 30, grande rue à Chamboeuf		<u>Lieu : école</u> Mardi 6 juin de 9h à 18h et mercredi 7 juin de 9h à 12h
Couchey	Mairie de Couchey Place Charles de Gaulle Tél. 03.80.52.10.90	Maternelle et élémentaire 9, rue Jules Ferry à Couchey		<u>Lieu : école maternelle et élémentaire :</u> Mardi 27 juin de 16h30 à 18h
Brochon	Mairie de Brochon Route des Grands Crus Tél. 03.80.52.46.35	RPI Brochon-Fixin, 2, rue du 8 mai Classes de PS, MS, CE1 et CE2 à Brochon Classes de GS, CP, CM1 et CM2 à Fixin		<u>Lieu : école maternelle et élémentaire</u> Lundi 22 mai de 16h à 19h
Fixin	Mairie de Fixin Route des Grands Crus Tél. 03.80.52.45.52	RPI Brochon-Fixin, route des Grands Crus Classes de PS, MS, CE1 et CE2 à Brochon Classes de GS, CP et CM1 et CM2 à Fixin		<u>Lieu : école maternelle</u> Mardi 23 mai à 18h15 <u>Lieu : école élémentaire</u> Sur rendez-vous
Morey-Saint-Denis et Chambolle-Musigny	Mairie de Morey-Saint-Denis route des Grands Crus Tél. 03.80.34.32.77 Mairie de Chambolle-Musigny Tél. 03.80.62.86.94	Maternelle : 12 grande rue à Morey-St-Denis Elémentaire jusqu'au CE2 : 16 grande rue à Morey-Saint-Denis Elémentaire : CM1-CM2 : rue Caroline Aigle à Chambolle-Musigny		<u>Lieu : école maternelle et élémentaire</u> Lundi 22 et mardi 23 mai 16h15 à 19h
L'Etang-Vergy, Détain et Bruant, Chevannes, Collonges les Bévy, Bévy, Messanges, Curley, Curtil-Vergy, Reulle-Vergy, Segrois	Mairie de L'Etang-Vergy Tél. 03.80.61.43.03	Pôle scolaire du Val de Vergy Route de Beaune à L'Etang-Vergy		

*** L'inscription à l'école maternelle ou élémentaire est soumise à une dérogation de secteur scolaire dans les cas suivants :**

- Une famille qui ne réside pas dans une des communes listées ci-dessus et qui souhaite y inscrire son enfant
- Une famille qui réside dans une des communes listées ci-dessus et qui souhaite inscrire son enfant dans une autre commune
- Une famille qui réside dans une des communes listées ci-dessus et qui souhaite inscrire son enfant dans une autre commune de la liste qui est différente de son lieu de résidence

Imprimés de dérogation disponibles à partir du 3 avril 2017 au service scolaire ou sur Internet : www.ccgevreychambertin-et-nuits-saint-georges.com à retourner dûment complétés au service scolaire 2, rue Souvert 21220 GEVREY-CHAMBERTIN